

**DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES AUX EXAMENS POUR LES CANDIDATS
INDIVIDUELS/GRAND PUBLIC/CNED**

Service des affaires générales
Affaire suivie par :
Christiane Lecerf
Rachel Ulderic
Tél : 02 62 48 12 44
Mail : dec.incluscol@ac-reunion.fr

24 Avenue Georges Brassens
CS 71003
97743 ST DENIS CEDEX 9

Saint Denis, le 6 octobre 2025

Le Recteur de région académique La Réunion
Recteur d'académie, Chancelier des
Universités

à

Candidats individuels/Grand public/CNED

Objet : Campagne académique de demandes d'aménagements des épreuves – examens session 2026

Référence : Circulaire MENE2034197C du 8 décembre 2020 (modifiée) relative à l'organisation de la procédure et aux adaptations et aménagements des épreuves d'examens et concours pour les candidats en situation de handicap

1. Examens et candidats concernés par cette campagne d'aménagements

Cette campagne de recensement des demandes d'aménagements des épreuves concerne l'ensemble des candidats inscrits aux examens suivants :

- Baccalauréats Général, Technologique (BGT) et Épreuves Anticipées (EA)
- Baccalauréat Professionnel (BCP)
- Diplôme National du Brevet (DNB), Certificat de Formation Générale (CFG)
- Certificat d'Aptitude Professionnelle (CAP)
- Brevet Professionnel session juin et seconde session (BP)
- Certificat de Spécialisation de niveau 3 et 4 (anciennement mention complémentaire) (CS3-CS4)
- Brevet des Métiers d'Art (BMA)
- Brevet de Technicien Supérieur (BTS)
- Diplôme de Comptabilité et de Gestion (DCG), Diplôme Supérieur de Comptabilité et de Gestion (DSCG)

2. Accompagnement des candidats dans leur demande d'aménagement d'épreuve

Candidats individuels, CNED ou inscrits dans un centre de formation :

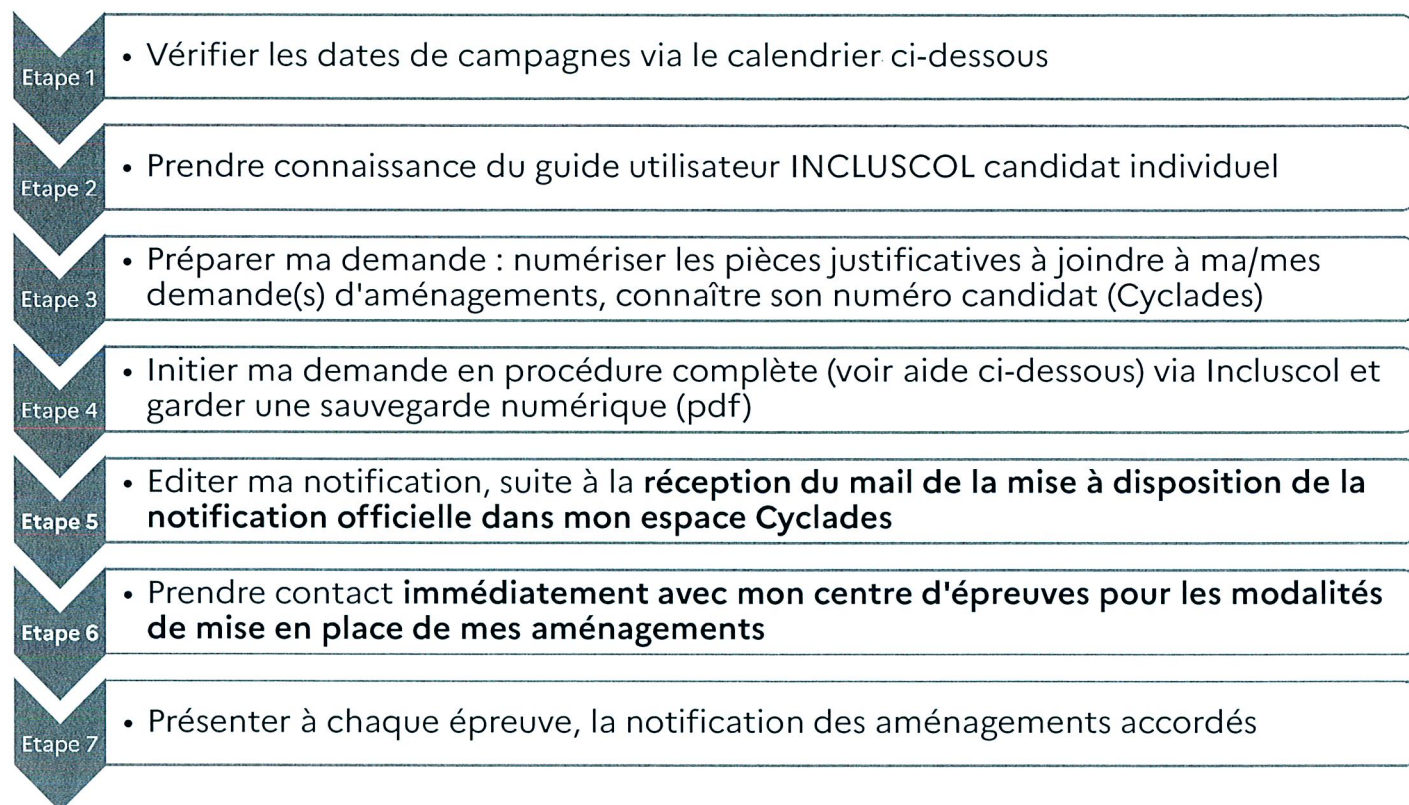
Information commune à toutes les demandes d'aménagements

Pour tous les candidats, les aménagements d'épreuves sont valables pour un examen donné, ils ne sont pas reconduits si vous changez d'examen pour l'année scolaire 2025-2026 (Exemple : Les aménagements accordés au DNB ne sont valables qu'au DNB et pas pour le CAP).

1 examen = 1 demande d'aménagements

Les aménagements ne sont pas identiques par examen car soumis à des réglementations différentes.

DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES AUX EXAMENS POUR LES CANDIDATS INDIVIDUELS/GRAND PUBLIC/CNED



3. Procédure complète-PAS À PAS

<https://www.ac-reunion.fr/amenagement-des-conditions-de-passation-d-epreuves-des-examens-122231>

Je saisis et vérifie <u>attentivement</u> les informations de chaque partie de ma demande « EXAMEN PRÉSENTÉ »
Je saisis et vérifie les informations et coordonnées du candidat (majeur), pour l'élève (mineur) et le responsable légal de la partie « IDENTITÉ »
Je saisis et vérifie <u>attentivement</u> les aménagements sélectionnés dans la partie « AMÉNAGEMENTS SOLLICITÉS »
Je téléverse les pièces justificatives des aménagements demandés
J'ai relu le récapitulatif de ma demande et vérifié l'ensemble des informations, le statut de ma demande est maintenant : « <u>Demande créée</u> »

Pour la suite, je suis informé(e) que :
Le calendrier ci-dessous répertorie les dates d'ouvertures et de fermetures de la campagne de saisie des demandes d'aménagements d'épreuves par examen. Ces dates sont fermes et définitives.
Aucune demande ne sera prise en compte après clôture du service INCLUSCOL de l'examen concerné. Pour les pathologies graves diagnostiquées au-delà de la date de fermeture indiquée (certificat médical indispensable), une demande exceptionnelle sera transmise sans délai à dec.incluscol@ac-reunion.fr.
Je dois garder un exemplaire numérique de chaque demande d'aménagements.
La notification finale et officielle des aménagements est disponible uniquement dans mon espace Cyclades.
Si j'ai des questions j'adresse ma demande à dec.incluscol@ac-reunion.fr
Ma demande peut être entièrement accordée, entièrement refusée ou partiellement accordée donc partiellement refusée, (les modalités de recours sont mentionnées sur la notification).
Je prends connaissance de la notification dès son émission dans l'espace Cyclades pour vérification et je la présente à chaque épreuve.

**DEMANDES D'AMÉNAGEMENTS D'ÉPREUVES AUX EXAMENS POUR LES CANDIDATS
INDIVIDUELS/GRAND PUBLIC/CNED**

Si à la date de mise à disposition des notifications par la DEC, les notifications ne sont pas disponibles dans votre espace Cyclades, veuillez contacter immédiatement : dec.incluscol@ac-reunion.fr

Examen	Calendrier par examen
BIA BIMER	Ouverture de la campagne : 17/11/2025 Fermeture de la campagne : 15/12/2025 Mise à disposition notification DEC : 27/02/2026
BGT	Ouverture de la campagne : 06/10/2025 Fermeture de la campagne : 17/11/2025 Mise à disposition notification DEC : 10/04/2026
BCP BP	Ouverture de la campagne : 21/10/2025 Fermeture de la campagne : 21/11/2025 Mise à disposition notification DEC : 16/03/2026
BMA	Ouverture de la campagne : 21/10/2025 Fermeture de la campagne : 21/11/2025 Mise à disposition notification DEC : 27/02/2026
BTS	Ouverture de la campagne : 16/10/2025 Fermeture de la campagne : 12/11/2025 Mise à disposition notification DEC : 26/01/2026
CAP	Ouverture de la campagne : 21/10/2025 Fermeture de la campagne : 21/11/2025 Mise à disposition notification DEC : 08/04/2026
CFG	Ouverture de la campagne : 17/11/2025 Fermeture de la campagne : 15/12/2025 Mise à disposition notification DEC : 27/02/2026
CL	Ouverture de la campagne : 17/11/2025 Fermeture de la campagne : 15/12/2025 Mise à disposition notification DEC : 18/02/2026
CS3 CS4	Ouverture de la campagne : 21/10/2025 Fermeture de la campagne : 21/11/2025 Mise à disposition notification DEC : 16/03/2026
DNB	Ouverture de la campagne : 17/11/2025 Fermeture de la campagne : 15/12/2025 Mise à disposition notification DEC : 29/04/2026
DCG DSCG	Les dates seront communiquées ultérieurement
EA	Ouverture de la campagne : 27/10/2025 Fermeture de la campagne : 28/11/2025 Mise à disposition notification DEC : 10/04/2026

Pour le recteur de région académique,
 recteur d'académie et par délégation,
 La Cheffe de la Division des Examens
 et Concours



Abba ZENATI